

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE
SAINTE AGATHE DES MONTS

Procès-verbal des délibérations du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts lors de la séance ordinaire tenue le 20 décembre 2019 à 12h00, dans la salle Georges-Vanier située à l'hôtel de ville au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts.

Présences :

Frédéric Broué	Jean Léo Legault
Denis Chalifoux	Grant MacKenzie
Charette Daniel	Sylvain Marinier
Chantal Gauthier	Marc Tassé

1. Ouverture de la séance

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance, en présence de la directrice générale et de la greffière; il est 12 h 00.

À moins d'indication contraire, le vote du maire ou du président de la séance n'est pas inclus dans le nombre des voix exprimées à l'égard de chacune des prises de décision.

2. Mot de bienvenue

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

AG2019-12-34

3. Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu un projet d'ordre du jour de la présente séance du conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

Il est proposé

ET RÉSOLU que le conseil d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts accepte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

4. Période de questions d'ordre général (durée maximale de 15 minutes)

ADMINISTRATION

TRÉSORERIE

AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

AG2019-12-35

5. Adoption du règlement imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2020 (2020-AG-051)

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du conseil d'agglomération tenue le 17 décembre 2019, un membre du conseil a déposé un projet de

Initiales	
Maire	Greffier

règlement et a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement ;

CONSIDÉRANT QUE des copies du projet de règlement ont été mises à la disposition du public ;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun changement entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption de nature à changer l'objet de celui-ci ;

CONSIDÉRANT QU'avant l'adoption du règlement, la greffière ou un membre du conseil a mentionné, s'il y a lieu, les changements entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption, de même que l'objet du règlement, s'il entraîne une dépense et, le cas échéant, le mode de financement, de paiement ou de remboursement de celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE des copies du règlement ont été mises à la disposition du public avant la séance ;

Il est proposé

ET RÉSOLU d'adopter le règlement numéro 2019-AG-051 imposant des taxes, tarifs et compensations sur le territoire de l'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts pour l'année 2020, lequel est inséré au livre officiel des règlements de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

RESSOURCES HUMAINES

TRAVAUX PUBLICS - HYGIÈNE

LOISIRS ET SPORTS - CULTURE ET COMMUNICATIONS

SÉCURITÉ INCENDIE

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR L'ORDRE DU JOUR (durée maximale de 15 minutes)

AG2019-12-36

6. Levée de la séance

Il est proposé

ET RÉSOLU de lever la séance. Il est 12 h 03.

Le président de la séance,
Monsieur Denis Chalifoux

Initiales	
Maire	Greffier

La greffière,
Me Stéphanie Allard

Initiales	
Maire	Greffier